

Compte-rendu de la réunion publique sur la présentation du projet de réaménagement de la dalle Kennedy – Pont de Grenelle, le mardi 12 avril

Lieu : Lycée Molière

Intervenants :

Francis Szpiner, Maire du 16^e arrondissement

Jonathan Sebbane, directeur général de la Sogaris

Carolina Foïs, paysagiste, atelier Foïs

Achille Bourdon, architecte, Syvil architectures

Patrick Rubin, architecte, canal architecture

Mehdia Humez-Boukhatem, cheffe du bureau de la stratégie immobilière, Direction de l'urbanisme, Ville de Paris

Christelle Philippe, chargée de la gestion immobilière, Direction de l'Urbanisme, Ville de Paris

Le Maire introduit la réunion en remerciant les personnes présentes. Il souligne également l'intérêt de réunir en un même lieu tous les acteurs qui œuvrent au projet. Ainsi, les habitants pourront obtenir les réponses qu'ils se posent en matière d'impacts sur le quartier notamment.

La présentation du projet (en pièce jointe) a été réalisée par l'équipe de la maîtrise d'ouvrage, à savoir la Ville de Paris et la Sogaris (société d'économie mixte assurant le développement d'un réseau de sites pour le Grand Paris) et la maîtrise d'œuvre, canal architecture et l'atelier Foïs.

Échanges avec les habitants :

Question portant sur le projet architectural

- Les deux pavillons auront-ils une hauteur raisonnable ne cachant pas la vue vers la rive gauche. Seront-ils végétalisés ?

La hauteur des pavillons sera de 7m, ce qui permettra de préserver cette vue unique. Des espaces végétalisés sur la moitié de la surface totale seront créés en harmonie avec l'ensemble architectural. Les arbres ne gêneront pas la vue, grâce à l'inclinaison du site permettant de jouer avec les lignes de perspectives.

Questions portant sur l'implantation et le développement des activités économiques qui seront présentes

Quelles marchandises transiteront via la desserte fluviale ?

Il s'agira principalement de marchandises pondéreuses* liées à l'ameublement qui seront ensuite acheminées dans des magasins situés à Paris intra-muros, via une flotte principalement composée de véhicules légers propres ou des vélos cargos. L'objectif est de créer une logistique urbaine vertueuse et décarbonnée. Le futur port n'a pas vocation à accueillir des matériaux lourds car les structures ne le permettent pas.

Le Port pourrait-il recevoir des denrées alimentaires ?

La capacité à recevoir des denrées alimentaires est à l'étude car des installations seront à prévoir.

D'autres ports fluviaux pourraient-ils voir le jour sur la Seine ou s'agit-il d'une expérimentation unique ?

Des projets similaires pourraient être créés dans le futur. Il s'agit en effet de trouver des alternatives à la route et de limiter ainsi la circulation des poids lourds dans Paris.

Questions portant sur la sécurité et la circulation

Ce nouvel espace de convivialité en plein air ne va-t-il pas favoriser un transfert de population de la dalle de Beaugrenelle vers le 16e qui serait source de nuisances nocturnes ?

Le Maire précise que les élus et le commissariat seront vigilants à éviter des attroupements le soir, afin de ne pas créer de nouvelles nuisances. À ce titre, le Maire rappelle que la Police municipale se déploie progressivement depuis janvier dernier et qu'à terme le 16^e arrondissement comptera près de 150 agents, ce qui aidera à la surveillance du site. S'il le faut, la mairie demandera à la préfecture la pose de caméras de surveillance.

Sur ce thème, la Sogaris ajoute que la luminosité sera atténuée le soir, ce qui ne favorisera pas la stagnation de groupes la nuit. Toujours sur le bruit, il n'est pas prévu de prévoir l'installation d'équipements sportifs (foot ou basket). Les pelouses seront dédiées à la détente et à la promenade.

Est-il possible de poser un part-bruit pour atténuer le bruit de la circulation provenant de la voie Georges Pompidou?

Il ne sera pas possible d'installer un pare bruit car les constructions en bord de Seine sont régies par une réglementation spécifique, à savoir la loi sur l'eau. Un pare bruit ne serait de toute manière pas utile car la topographie du site va créer une barrière naturelle qui atténuera le son.

Le feu installé pour faire passer les marchandises du port vers les pavillons logistiques générera-t-il un blocage de la circulation favorisant les embouteillages ?

La pose d'un feu est obligatoire à cet endroit car c'est le seul moyen de connecter le parking à la Seine. C'est une exigence demandée par les professionnels.

Calendrier

Les travaux débuteront après l'obtention du permis de construire et la signature du bail, en 2024 et devraient s'achever courant 2025. Ce sont des dates prévisionnelles car le calendrier pourrait être allongé en fonction de ce que la Ville prévoirait dans le cadre d'une occupation temporaire, lors des Jeux Olympiques 2024.